

## Discours de Mario Pedini devant le Parlement européen (22 septembre 1964)

**Légende:** Le 22 septembre 1964, Mario Pedini, membre de la commission parlementaire de l'énergie, s'emploie devant le Parlement européen à désamorcer la "guerre des filières" nucléaires qui oppose les tenants de l'uranium naturel à ceux qui lui préfèrent l'uranium enrichi.

**Source:** Débats du Parlement européen. Séance du mardi 22 septembre 1964. 22.09.1964. [s.l.].

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_mario\\_pedini\\_devant\\_le\\_parlement\\_europeen\\_22\\_septembre\\_1964-fr-d700c758-9c39-4638-9837-2ef305d8d260.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_mario_pedini_devant_le_parlement_europeen_22_septembre_1964-fr-d700c758-9c39-4638-9837-2ef305d8d260.html)

**Date de dernière mise à jour:** 23/10/2012

## Discours de Mario Pedini devant le Parlement européen (22 septembre 1964)

[...]

Mes chers collègues, lorsque, il y a quelques semaines, j'ai commencé le travail dont vous m'avez chargé, j'ai moi aussi été influencé par la polémique entre les partisans de l'uranium enrichi et ceux de l'uranium naturel. Mais, au fur et à mesure que le temps passait, après avoir entendu l'avis de personnes compétentes et avoir approfondi mes connaissances qui ne sont pas celles d'un technicien (j'ai une formation générale comme doivent d'ailleurs l'avoir les hommes politiques enclins à la synthèse), je me suis rendu compte que la guerre des « filières » était peut-être davantage une question intéressant les journalistes européens, du reste à raison, et utile pour sensibiliser l'opinion publique, qu'un véritable problème de choix pour l'Euratom.

Entre les deux systèmes, l'écart des coûts se situe entre 10 et 15 % ; et dans cet écart sont compris différents éléments locaux qui ont leur importance. Dans la question du choix, nous avons entendu par exemple à Genève le Canada défendre sérieusement le système à l'uranium enrichi. L'uranium naturel est une des richesses du Canada ; les centrales à uranium naturel sont, elles aussi, susceptibles de perfectionnements techniques qui peuvent facilement en réduire les coûts. Mais il paraît que le coût de l'argent investi au Canada dans les centrales nucléaires est inférieur au coût de l'argent européen et les amortissements ne sont pas calculés sur 25 ans. Voilà donc une circonstance qui motive, au Canada, un choix dans un sens plutôt que dans un autre.

Je crois par ailleurs que l'enthousiasme plus que fondé de certains pays pour l'utilisation de l'uranium enrichi est dû, c'est mon flair politique qui me le dit, au fait que le monde s'achemine vers un providentiel désarmement nucléaire ; cela met particulièrement en évidence le problème de l'utilisation des implantations coûteuses d'enrichissement de l'uranium.

D'ailleurs, l'Angleterre elle-même a ouvert une enquête pour approfondir le problème des coûts et la discussion sur les différentes techniques, une enquête, qu'il me soit permis de le dire, Messieurs les Commissaires de l'Euratom, à laquelle nous souhaitons que l'Euratom procède également. L'Euratom a bien fait de ne pas faire de choix en faveur d'une technique plutôt que d'une autre ! Je ne voudrais cependant pas que l'absence de choix soit due à un manque de volonté politique. Nous voulons au contraire que se manifeste une volonté politique précise de ne pas choisir et nous souhaitons que dans ce débat, il y ait des déclarations en ce sens.

Une chose nous paraît toutefois indiscutable : un des avantages de l'uranium enrichi est d'être plus polyvalent dans ses applications. Si nous ne voulons utiliser l'uranium que pour produire de l'électricité, on pourra alors opter pour le système de l'uranium naturel ou pour celui de l'uranium enrichi selon les données économiques de chaque pays. L'uranium naturel exige en effet des centrales nécessitant de grands investissements d'installation, mais d'une exploitation moins coûteuse (et le système convient de plus aux économies dans lesquelles l'énergie est à présent de la compétence publique plutôt que privée). L'uranium enrichi exige au contraire des investissements d'installation plus faibles au départ, mais entraîne un coût d'exploitation plus élevé (il semble donc plus approprié aux pays où prévaut encore le marché privé de l'énergie).

Mais je viens de parler de la polyvalence de l'uranium. Si l'uranium doit en effet servir non seulement à produire de l'électricité, mais également de l'énergie motrice, et à résoudre encore d'autres problèmes de la vie industrielle moderne, il faut se tourner vers l'uranium enrichi qui est moins encombrant par les installations nécessaires et dont les possibilités sont certainement moins limitées dans le domaine de la production électrique.

Mais contrairement à ce que publient certains journaux selon lesquels j'aurais adopté une position déterminée, je dois préciser que moi, rapporteur, je ne me sens pas capable de prendre position pour l'une ou l'autre technique nucléaire ; pour des raisons politiques, je pense même qu'il ne faut pas, en ce qui concerne l'Euratom, faire de choix technique en faveur de l'une ou de l'autre centrale aujourd'hui en concurrence.

Permettez-moi à ce propos de faire une comparaison : nous vivons aujourd'hui à l'âge des jets. Il existe des « Caravelle », des « DC-8 » et des « Boeing » (et il y en aura d'autres encore) ; au fond, si nous devons mettre sur pied une politique des transports aériens, je ne crois pas que nous devrions choisir entre les « Caravelle », tout en reconnaissant leur excellente qualité, et les « DC-8 ». Ce qui importe, c'est que les autorités communautaires se préparent - dans cette hypothèse - à construire des aéroports sur lesquels peut atterrir le type d'appareil que chaque nation préfère. Je ne crois pas que le problème pour l'Euratom soit de se lancer dans les polémiques plus ou moins intéressantes soulevées dans les journaux : il s'agit plutôt de préparer les pistes d'atterrissage et les services, les infrastructures, les éléments économiques, les dimensions du marché dans lesquels pourra se développer la structure nucléaire d'une industrie européenne moderne.

[...]